

Le 8 avril 2016, à Paris

## Handi-Formation reçoit la qualification au ISQ-OPQF : une marque de professionnalisme

Le 30 mars 2016, Handi-Formation, centre de formation de CHEOPS, a reçu la qualification de l'Organisme professionnel de qualification des organismes de formation. Seul en France à délivrer ce type de qualification, l'OPQF atteste du professionnalisme et de la capacité à réaliser avec succès les prestations de formation pour lesquelles Handi-Formation est compétente.

Cette qualification est délivrée par le Comité de qualification OPQF de l'ISQ, instance de décision tripartite composée de représentants de clients, de prestataires de formation et de représentants d'intérêt général.

Ce comité évalue le professionnalisme de la structure de formation au travers d'une instruction rigoureuse - conforme à la Norme Afnor NF X50-091 - en 5 étapes : **recevabilité** du dossier, **analyse** au fond de la demande par un expert de la FPC (instructeur) - **visite** sur site et **émission** d'un avis collégial par une commission d'instruction, **décision** par le comité de qualification.

**Cette qualification témoigne de la relation de confiance que Handi-Formation sait établir avec ses clients, gage d'une coproduction réussie et efficace.**

---

Site internet Handi-Formation : [www.handi-formation.fr](http://www.handi-formation.fr)

Contact :  
Jérémy Boucain  
Conseiller Communication  
Conseil national Handicap & Emploi des OPS  
[jeremy.boucain@cheops-ops.org](mailto:jeremy.boucain@cheops-ops.org)